

Opérateur(trice) de saisie VIF (Non Alimentaire)

1. Présentation de notre organisation :

Créée en 1986, la Banque Alimentaire de Toulouse et sa région fournit en denrées alimentaires et produits d'hygiène plus de 120 associations partenaires qui viennent en aide à plus de 38 000 personnes chaque semaine sur Toulouse, la Haute-Garonne, L'Ariège et le Tarn-et-Garonne. Elle a fourni 3 600 tonnes de produits, soit l'équivalent de 7 200 000 repas en 2024 grâce à ses 80 bénévoles, ses 70 salariés dont 50 en contrat d'insertion et ses jeunes en service civique.

Véritable plateforme logistique, la BA de Toulouse participe également à la Collecte Nationale, anime son réseau d'associations et de donateurs et promeut son activité auprès des institutions, des écoles et des particuliers.

ENSEMBLE, AIDONS L'HOMME À SE RESTAURER

Les Banques Alimentaires

Premier réseau national d'aide alimentaire avec 111 implantations y compris dans les territoires ultramarins, les Banques Alimentaires collectent et achètent chaque année plus de 128 000 tonnes de produits, auprès des industries agroalimentaires, des agriculteurs, de la grande distribution et du grand public, avec le soutien de l'Union européenne et de l'Etat. Grâce à plus de 7 636 bénévoles et 682 salariés, elles accompagnent près de 2,4 millions de personnes et distribuent 223 millions de repas ainsi que des produits d'hygiène à travers 6 044 associations, Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et épiceries sociales partenaires. Les Banques Alimentaires sont actrices de l'accompagnement social avec notamment Bons gestes & Bonnes Assiettes®, un programme innovant de prévention santé et de convivialité autour de l'alimentation. Elles ont aussi mis en place un réseau de distribution directe, le RAYON®, là où l'offre actuelle reste insuffisante. Les Banques Alimentaires développent des projets locaux à fort impact social : ateliers de transformation de produits alimentaires, circuits courts et solidaires, distribution itinérante, ateliers et chantiers d'insertion sociale. La Fédération Française des Banques Alimentaires est reconnue d'Utilité Publique depuis le 22 février 2023.

2. Lieu et dates de la mission

197 avenue de Fronton - Bâtiment 10 - 31200 Toulouse Mission pour une durée de 24 mois à pourvoir dès que possible.

3. Contexte de la mission

Afin d'assurer le suivi rigoureux des flux de produits et garantir une traçabilité complète, la BA de Toulouse et sa région a créé la mission d'"Opérateur(trice) de saisie VIF". Cette mission permet de traiter et de contrôler les données de gestion des mouvements de stocks, afin de répondre aux exigences de transparence et de sécurité alimentaire. Cette mission est ouverte au mécénat de compétence et au bénévolat.

4. Détail de la mission :

- Traiter les opérations courantes de gestion dans l'outil VIF (préparation de commandes, transferts de distribution, réception, bon de livraison, etc.).
- Effectuer, contrôler et s'assurer du traitement continu des mouvements de stocks.
- Enregistrer les anomalies et fiabiliser les écritures comptables liées aux stocks.
- Consolider les données et mettre à jour les fichiers de suivi.

Ensemble, aidons l'Homme à se restaurer





- Respecter les règles d'allocation des numéros de lot et des denrées.
- 5. Durée estimée de la mission et calendrier : 24 mois début dès que possible
- **6. Disponibilités requises :** Temps partiel (2 demi-journées / semaine) (lundi et vendredi matin) horaires : 9h-12h30
- **7. Composition de l'équipe :** Responsable Approvisionnement (CDI), Encadrants techniques (CDI), salariés en parcours d'insertion (CDDI), Directrice Opérationnelle (CDI), bénévoles.
- 8. Rattachement: Encadrant Technique
- 9. Profil:

Savoirs:

• Connaissance de base de l'outil informatique.

Savoir-faire:

- Aisance avec l'outil informatique.
- Capacité à contrôler et fiabiliser des données.
- Méthode et organisation dans le suivi des flux.

Savoir-être:

- Autonomie et rigueur.
- Sens du travail en équipe.
- Pédagogie, intégrité et fiabilité.
- 10. Contacts: ba310.recrutement@banquealimentaire.org

11. Si la mission comporte des déplacements :

Les frais liés à la mission, y compris déplacements et formations, sont pris en charge par la Banque Alimentaire.

12. Assurances:

L'Association déclare que ses activités et ses membres sont couverts par une assurance de responsabilité civile souscrite n°33890336604 auprès de AXA France et d'une assurance automobile couvrant le collaborateur en cas de déplacements dans le cadre de sa mission, avec utilisation de son véhicule personnel, le cas échéant.

13. Capacité à émettre un reçu fiscal Cerfa 2041-mec-sd 16216*01

Oui compte tenu de son activité d'Intérêt Général

